



Montreuil, le 10 juin 2014

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

Le 27 juin se déroulent à Marseille les assises interrégionales du travail social en régions PACA, Languedoc Roussillon, Corse organisées dans le cadre de la préparation des Etats Généraux du Travail Social (EGTS) annoncés par le président de la République lors de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. L'ambition affichée est « d'élaborer un plan d'action pour refonder le travail social ».

Ces assises se déroulent dans un climat irrespectueux, délétère et d'incertitude du fait de la situation sociale dégradée et de l'annonce des prochaines réformes en matière d'action publique territoriale.

L'avenir de la compétence Action sociale est clairement posé sans qu'aucune réponse claire ne soit apportée sur le pilotage de cette compétence et les conséquences pour les usagers et pour les travailleurs sociaux chargés de les mettre en œuvre.

Les travailleurs sociaux et les autres professionnels qui interviennent dans la mise en œuvre des missions de service public ne sont pas dupes. L'Etat veut imposer des politiques publiques/sociales déjà décidées en amont et instrumentaliser la participation des acteurs au nom d'un soi-disant travail coopératif.

Le Président de la République avait annoncé : « *La démarche de construction des EGTS se veut résolument participative et mobilisatrice de l'ensemble des acteurs concernés pour prendre en compte la diversité et la complexité des questions et des propositions qui s'expriment.* » Or, a contrario de ces propos, l'accès aux assises est particulièrement verrouillé, tant pour les travailleurs sociaux de terrain que pour leurs organisations syndicales.

Après avoir réduit le travailleur social à un exécutant de dispositifs, le gouvernement trouve aujourd'hui dans le travail social un bouc émissaire idéal, et entend bien s'attaquer aux formations historiques qui l'incarnent.

Les travailleurs sociaux ne sont ni des exécutants de politiques sociales inadaptées ni les gestionnaires de dispositifs sclérosants et parcellaires.

La CGT attend du gouvernement d'autres réponses à la crise et à la paupérisation de la population que l'accentuation des politiques d'austérité qui réduisent le travail social à une rationalité économique au détriment de la dimension humaine et des solidarités nationales.

La Fédération CGT des Services publics et son Union Fédérale des Ingénieurs Cadres et Techniciens revendiquent avec les professionnels

- des moyens pour l'action sociale et médico-sociale de proximité
- l'ouverture d'un débat dans ces Assises sur la question des financements des politiques sociales
- une approche globale et non fractionnée du travail social
- La garantie d'un travail social, promoteur de droit et de lien social

- ➔ Une revalorisation statutaire et salariale pour l'ensemble des diplômés d'État du niveau V au niveau I
- ➔ La reconnaissance des diplômés d'État des professionnels au niveau Bac+3 et sa traduction dans le reclassement en catégorie A dans l'ensemble de la fonction publique ; et au niveau salarial dans les conventions 66 et 51 et des organismes de sécurité sociale
- ➔ Le déblocage des budgets garantissant aux étudiants en travail social les gratifications des stages

Elles appellent les travailleurs sociaux et l'ensemble des personnels des services sociaux et médico-sociaux :

- à faire entendre leur voix dans les assises,
- et à un rassemblement à 9h sur le lieu des Assises à Marseille.

La Fédération dépose à cet effet **un préavis de grève de 0h à 24h le vendredi 27 juin 2014** pour les travailleurs sociaux et l'ensemble des personnels des services sociaux et médico-sociaux.

Nous vous adressons, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général